



COMMUNE DE  
**MARCHIN**

DÉCLARATION  
DE POLITIQUE  
COMMUNALE

telle qu'adoptée  
par le Conseil communal  
du 30 janvier 2019

**L**a **Déclaration de Politique Communale** est un élément essentiel d'une législature en ce sens où elle établit la feuille de route des travaux, des objectifs du Conseil communal et du Collège.

*Elle est d'autant plus importante cette fois qu'il s'agit du point de départ qui conduira à la rédaction du Programme Stratégique Transversal (PST).*

*Assez logiquement, le texte présenté ci-après s'inspire du programme de la majorité. En effet, il serait pour le moins paradoxal de rédiger un programme à l'adresse du corps électoral pour s'en écarter une fois élus.*

*Néanmoins, nul doute que bon nombre des priorités énoncées trouveront écho dans le chef d'autres groupes politiques, certaines étant parfois reprises dans leur propre projet.*

*Le projet de Déclaration présenté au Conseil a par ailleurs été amendé dans ce sens.*

*La Déclaration reprend donc les outils existants et les actions en cours, mais met également l'accent sur les nouveaux projets que nous entendons mettre en œuvre pour les six prochaines années.*

*Le document servira de point de départ à la rédaction du PST et sera traduit en objectifs stratégiques (OS), eux-mêmes ventilés en plusieurs objectifs opérationnels (OO).*

*La rédaction du PST permettra d'énumérer les actions qui permettront d'atteindre lesdits objectifs.*

*Tant pour la finalisation de cette Déclaration de Politique Communale que pour la rédaction à venir du PST, nous entendons proposer à l'ensemble des groupes politiques de collaborer afin de rédiger le projet le plus ambitieux mais aussi le plus partagé possible.*

### **Le Conseil communal**

# ÉCONOMIE, EMPLOI ET INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

## Le maintien des outils existants et la poursuite des actions en cours

### L'Agence de Développement local (ADL)

L'ADL a pour missions le développement économique et l'aide à la création d'emplois.

Elle stimule le partenariat entre le pouvoir local, les entreprises, les commerçants, les artisans, les associations et les particuliers, tous rassemblés dans une stratégie de développement économique à long terme. L'ADL favorise la circulation de l'information, accueille les porteurs de projets, les accompagne ou les oriente vers les partenaires utiles. Elle suscite l'émergence d'activités nouvelles et valorise l'image et le potentiel du territoire tant au niveau communal qu'à l'extérieur.

### Marchin Entreprenid

Notre Commune a vu se mettre en place la belle dynamique de *Marchin Entreprenid*, collectif regroupant indépendants, PME, artisans et acteurs économiques. Le but de *Marchin Entreprenid* est à la fois de développer l'activité économique locale et de maintenir un emploi de qualité. Pour réaliser ce but, *Marchin Entreprenid* s'est donné un rôle fédérateur : il réunit les acteurs économiques pour créer des projets en commun, pour développer de nouveaux partenariats, pour donner de la visibilité à chacun, pour apprendre à se connaître et pour se faire connaître. L'ADL (Agence de Développement local) de Marchin, à la base de la création du collectif, joue un rôle de relais et de soutien, notamment administratif et logistique.

### RéCiMa, les Résidences Citoyennes Marchinoises

*RéCiMa* (pour Résidences Citoyennes Marchinoises), société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale, a pour objet la construction de logements adaptés aux seniors et à leur volonté de rester autonomes à la campagne, tout en leur offrant un ensemble de services. Née d'une réflexion portée par le Conseil des Aînés, *RéCiMa* fait son chemin. Elle est un exemple de projet fédérateur à finalité collective et de partenariat public-privé.

### Le GAL « Pays des Condruses »

Marchin est un des promoteurs du GAL (Groupe d'action locale) du Pays des Condruses, regroupant les communes d'Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot.

L'idée maîtresse est la mutualisation des ressources pour permettre la réalisation de projets ne pouvant être portés par notre seule commune. Le GAL est un véritable laboratoire de notre supra-communalité et du développement territorial de notre Condroz liégeois, notamment en matière de développement économique.

### Formations professionnelles : l'asbl Devenirs

L'asbl *Devenirs* est un des acteurs de formation les plus actifs sur la commune de Marchin. Elle propose des formations en adéquation avec les besoins présents sur notre territoire : formation aux métiers verts (maraîchage et horticulture), formation au transport de personnes et de biens, commis de cuisine, découverte des métiers techniques par la réalisation de décors pour le secteur des arts du cirque et de la rue.

### La Fête de la Ruralité : une mise en valeur de la vie de nos campagnes

Organisée depuis une décennie et soutenue par la commune, la *Fête de la Ruralité* est une journée festive, formidable vitrine de la vie dans nos campagnes. Agriculteurs, éleveurs et badauds s'y retrouvent au milieu d'engins agricoles (anciens et nouveaux), d'animaux, d'un marché des saveurs, de jeux champêtres et d'animations.

### Un dynamisme culturel local porteur de développement économique

Marchin a un projet culturel fort, porteur d'un dynamisme et d'un redéploiement économique porté tant par le privé que par le public : création d'emplois directs et indirects, retombées pour l'HoReCa, le tourisme et les commerçants locaux.

## La poursuite de nos actions et nos priorités pour demain

**N**ous nous engageons à soutenir les initiatives économiques locales et solidaires, à encourager et à faciliter le développement, à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la création d'emplois sur notre territoire.

### Le redéploiement de la Vallée du Hoyoux

LE DÉPLOIEMENT DU SITE GODIN

Par une collaboration de la SPI et de l'Agence de Développement local de la commune de Marchin, nous poursuivons la recherche, l'accueil et l'accompagnement d'activités de PME. Une attention sera portée sur la pertinence, l'intégration et la finalité sociale des activités dans le développement et la reconversion économique de notre Commune, sur leur potentiel en matière de service et de création d'emplois.

UN SUIVI RAPPROCHÉ DU SITE D'ARCELOR

Un groupe de travail et d'experts sera créé et piloté par l'Agence de Développement local de la Commune, rassemblant acteurs économiques régionaux et acteurs travaillant dans l'aménagement du territoire. Il s'agit d'assurer un suivi rapproché du devenir du site et d'impulser de nouvelles perspectives tant au niveau de la préservation des unités que dans l'optique d'une éventuelle reconversion des lignes mises sous cocon.

### Un accompagnement de nos PME, indépendants, artisans, agriculteurs

Avec l'ADL, en s'appuyant sur le collectif *Marchin Entrepren*, nous continuerons à apporter notre soutien au secteur des indépendants et PME par un accompagnement individuel, une information pertinente, la mise en place de collaborations et mutualisations de ressources.

Marchin est une commune Rurale. L'agriculture y occupe une place importante. Elle est vulnérable aux changements climatiques. Nous apporterons notre soutien aux agriculteurs de la commune qui le souhaitent, en étant à l'écoute de leurs difficultés (sécheresse, inondations...) et de leurs besoins (échange de bonnes pratiques en matière d'agriculture durable, recherche d'informations, de formations, de subsides...)

Nous nous associerons au projet du GAL de créer un site internet pour offrir plus de visibilité aux acteurs économiques de nos 7 communes. Cette plateforme devrait permettre de communiquer

mieux et davantage sur les activités de nos artisans, commerçants ou indépendants (photos, vidéos, actualités...)

### Un soutien à l'économie sociale

Avec le GAL, nous soutiendrons la création d'emplois en économie sociale, dans les domaines de l'énergie verte et de l'agriculture. Nous soutiendrons particulièrement les projets locaux innovants et les initiatives de circuits courts alimentaires.

Au-delà des actions développées sur le territoire des 7 communes au travers le GAL, nous soutiendrons au sein même de notre Commune les initiatives qui participent à relocaliser la production et la distribution. Des alternatives existent déjà, nous chercherons à les valoriser et à en créer d'autres en collaboration avec les acteurs locaux (maraîchers en activité, asbl *Devenirs*, ADL, CPAS, par ex.)

### Une région de tourisme vert et culturel

Avec le Syndicat d'Initiative et nos opérateurs culturels (*Latitude 50* et le Centre culturel), nous développerons encore davantage le tourisme vert et culturel.

Association des communes de Marchin, de Modave, de Clavier et de Tinlot, le Syndicat d'Initiative « *Entre Eaux et Châteaux* » contribue au rayonnement de notre belle région par la mise en valeur de son patrimoine naturel, culturel et bâti. Il participe au développement touristique de notre Commune.

### L'adoption du Val'heureux, une monnaie locale

Le *Val'heureux* est un euro liégeois apparu dans le porte-monnaie afin de mieux nourrir l'économie réelle, locale et éthique et de stimuler la circulation de la richesse créée dans notre région.

### La création d'espaces de coworking (bureaux partagés)

La Commune soutiendra la création d'espaces de coworking : à cette occasion, la rapidité et la qualité du réseau internet sur le sud de notre Commune devraient être améliorées.

### Une offre de formations répondant aux besoins économiques perçus sur le territoire

Avec le CPAS, les opérateurs de formations et avec l'éclairage du GAL *Pays des Condruses*, nous amplifierons l'offre de formations et l'accompagnement des sans-emplois, pour leur insertion professionnelle, en adéquation avec les besoins économiques perçus sur le territoire. ■

# POLITIQUES SOCIALES ET ÉGALITÉ DES CHANCES

## Le maintien des outils existants et la poursuite des actions en cours

### **Le CPAS : un suivi et une aide individuelle humaine et digne**

#### AIDES SOCIALES ET REVENUS D'INTÉGRATION

Les difficultés rencontrées par la population en cette période difficile et la nécessité d'une action sociale forte, intégrée et préventive que nous entendons poursuivre avec un CPAS dynamique.

### **Une synergie renforcée entre le CPAS et la Commune**

Depuis 2012, le CPAS est installé dans de nouveaux bâtiments dans une nouvelle aile prolongeant l'administration communale. Au-delà du confort pour le personnel et de la qualité d'accueil des bénéficiaires, ce déménagement a permis et permettra de développer des synergies (tant au niveau administratif qu'au niveau de la politique sociale) entre la Commune et le CPAS. Ceci permet de prodiguer une aide plus efficace aux Marchinoises et aux Marchinois qui sont en situation difficile ou délicate.

### **La Maison des Solidarités**

Le CPAS gère également la *Maison des Solidarités*. Celle-ci est née de la nécessité de mettre en place des solutions communautaires pour faire face aux difficultés financières rencontrées par une partie de la population, pour rompre l'isolement social, pour lutter contre l'exclusion, pour mener une politique d'égalité des chances. La *Maison des Solidarités* est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de médiation et d'ouverture. Aujourd'hui, la *Maison des Solidarités*, c'est :

#### UN RESTAURANT SOLIDAIRE

À raison de 4 jours par semaine, le restaurant propose des repas chauds à la population. Elle axe sa philosophie sur une alimentation saine, privilégiant les producteurs locaux et bio. Elle met un point d'honneur à confectionner les repas dans une dynamique écologique, économique et durable.

#### UN MAGASIN DE VÊTEMENTS DE SECONDE MAIN

En collaboration avec le Service Seniors, la *Maison des Solidarités* a créé un magasin de vêtements de seconde main, ouvert 2 jours par semaine, accessible à tous et toutes et géré de manière bénévole par nos aînés et par certains bénéficiaires du CPAS.

#### UN SERVICE D'INSERTION SOCIALE (SIS)

Il s'agit de développer une politique sociale qui maintienne, valorise et reconnaisse les capacités citoyennes et sociales. Le SIS accomplit des actions collectives et/ou communautaires, préventives et/ou curatives. La volonté est de rompre l'isolement social ; de permettre une participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle ; de promouvoir la reconnaissance sociale ; d'améliorer le bien-être et la qualité de la vie ; de favoriser l'autonomie.

### **Une politique sociale communale**

Par son Plan de Cohésion Sociale (PCS), la Commune coordonne, pour une plus grande efficacité, les différentes politiques sociales menées à Marchin par les services publics, associations et organismes sociaux.

Le Service Égalité des chances veille, par des actions menées à l'intérieur et à l'extérieur de l'administration, à lutter contre toutes les formes de discrimination (raciale, économique, sociale...) et à garantir l'égalité des hommes et des femmes.

### **Des logements publics**

Marchin dispose d'une offre importante et diversifiée de logements publics. Ils représentent près de 7% des habitations sur notre Commune.

### **Une politique de mixité sociale et un souci de rénovation**

La Commune a soutenu la réalisation par *Meuse Condroz Logement* de programmes extraordinaires d'investissements dans les quartiers sociaux.

Elle a accompagné le *Collectif 13*, groupe de locataires d'un immeuble du quartier de Senones, à rénover leur building et à y installer une chaudière collective à pellets.

La Belle-Maison a fait l'objet d'investissements : rénovation des balcons, changement progressif des châssis et adaptation des sanitaires, installation de panneaux solaires chauffe-eau. Un effort a également été réalisé pour améliorer la convivialité : création d'espaces collectifs et aménagement de l'espace vert à l'arrière du bâtiment.

## La poursuite de nos actions et nos priorités pour demain

**N**ous nous engageons à mettre au centre de notre action politique la solidarité et l'équité. Cela signifie entre autres de toujours privilégier à la charité une solidarité structurelle, de l'assumer, de l'organiser, de nous engager à toujours lutter pour plus de justice sociale, pour la défense des personnes les plus fragilisées que sont les personnes en situation de handicap, les personnes aux revenus insuffisants pour vivre dignement, les personnes isolées socialement, les personnes sans domicile fixe, les migrants, les demandeurs d'asile et les personnes marginalisées.

### Une politique sociale cohérente

Nous renforcerons et élargirons encore la collaboration Commune/CPAS aux autres acteurs sociaux de la Commune, tant privés, qu'associatifs ou parapublics, via le Plan de Cohésion Sociale.

Nous nous appuyerons sur la supracommunalité pour étudier et apporter des réponses adéquates aux problématiques sociales rencontrées sur notre territoire.

Nous professionnaliserons notre cellule de crise destinée à gérer les situations exceptionnelles (hivers particulièrement rigoureux, périodes de canicules...) avec notamment la création d'outils de communication modernes mais également des canaux d'information de proximité et diversifiés afin de rester également attentifs à tous ceux qui n'ont pas d'accès aux équipements informatiques et connectés. L'application *Be Alert* sera utilisée pour avertir la population en cas de problème (intempérie, souci sanitaire...)

### Une politique sociale qui développe les solidarités

Nous développerons, au départ de la *Maison des Solidarités*, de nouvelles initiatives qui encouragent toutes les formes de solidarité : ateliers permettant à chacun de partager et de transmettre ses compétences, installation d'un lavoir, création d'un atelier de réparation, d'une accorderie (échanges de services), généralisation de l'usage de la *Give Box* (boîte à dons)... Nous associerons encore davantage les usagers à la gestion de la *Maison des Solidarités*.

Nous améliorerons le quotidien des personnes isolées et des seniors en structurant et en rendant plus accessibles les aides à domicile.

Nous encouragerons toutes les initiatives citoyennes porteuses de solidarité : achats groupés, parrainages intergénérationnels, trocantes, co-voiturage... Nous encouragerons la vie de quartier et mettrons en œuvre le projet *villages solidaires*, au profit des personnes isolées ou dans le besoin.

### Une attention à la population « jeunes »

Une attention particulière sera accordée aux jeunes adultes dans un souci de lutte contre l'exclusion : accès au logement, aux soins de santé, aide à la parentalité, aide pour la recherche d'un emploi ou dans un projet de formation...

Constat posé par notre CPAS : de plus en plus de jeunes se retrouvent très vite dans une précarité économique, dans un certain isolement social et culturel, avec une identité sociale et personnelle négative, pas ou peu de projections dans l'avenir, des tensions familiales... Pour ce public en besoin de remobilisation sociale, il s'agira de développer des actions visant à éviter la fracture sociale, à lutter contre la marginalisation, à développer le sentiment d'utilité, à proposer des actions permettant à la fois le développement personnel, l'acquisition de compétences et l'inscription de celles-ci dans une visée plus collective et solidaire.

La mise en place de logements-tremplins pour jeunes pourrait également permettre de répondre partiellement aux problèmes identifiés par les services.

### Une politique visant l'accès au logement

Nous poursuivrons la construction de nouveaux logements publics, à basse consommation d'énergie, en privilégiant la mixité sociale et la proximité de services. La réalisation du plan d'ancrage communal, approuvé par la Région wallonne, prévoit, entre autres, la construction d'un éco-quartier de logements locatifs au nord de la commune.

Nous porterons une attention particulière à l'accès au logement par une étude et un soutien à de nouvelles pratiques : habitat groupé, colocation, petits logements répondant aux exigences modernes.

Nous soutiendrons les propriétaires à revenus moyens et modérés dans leurs investissements économiseurs d'énergie. ■

# ÉCOLOGIE ET CADRE DE VIE

## Le maintien des outils existants et la poursuite des actions en cours

### Sensibilisation et information de la population aux questions environnementales

De nombreuses campagnes de sensibilisation au respect de l'environnement ont été réalisées.

Avec l'asbl *Devenirs*, le GAL et le PCS, ont été organisés des ateliers de sensibilisation et des modules de formation à la mise en œuvre d'éco-matériaux (isolation et enduits naturels). Des ateliers « *Économies d'énergie de la cave au grenier* », visant à mettre en place des comportements d'utilisation rationnelle de l'énergie, ont également été proposés. Ceux-ci peuvent déboucher sur un accompagnement individuel par différents services (Service Logement de la Commune, CPAS...) et un suivi à domicile.

Dans le cadre du projet mené avec le *Collectif 13* (qui a abouti à la rénovation durable d'un immeuble du quartier de Senones), un local didactique, adossé à la salle de quartier des Mélèzes, a été construit. Celui-ci peut accueillir des groupes afin de sensibiliser les publics internes et externes au quartier, à l'expérience du *Collectif 13* et aux techniques de rénovation durable (chaudière biomasse collective, panneaux solaires, ventilation...) Il contribue à mettre en avant les démarches écologiques et durables entreprises au sein du bâtiment à appartements du quartier.

### Économie d'énergie et énergie verte

La Commune a investi dans l'isolation de ses bâtiments, placé des panneaux photovoltaïques, équipé plusieurs infrastructures en chauffe-eaux solaires.

### Protection de l'environnement naturel

Les pressions qui pèsent sur la diversité biologique sont en constante augmentation. Nos campagnes ne sont pas épargnées par la disparition progressive des espèces animales et végétales. Nous souhaitons sensibiliser les habitants à l'intérêt de préserver et de multiplier les milieux d'accueil de la vie sauvage (mares, haies indigènes, jardin 'nature

admise', prairies fleuries, vergers, bosquets...), valoriser les initiatives citoyennes qui maintiennent la biodiversité de notre Commune et rendre visible les ressources locales existantes.

### TALUS ET PLANTATIONS

Une attention particulière a été portée à la gestion différenciée des espaces verts, notamment grâce à la formation spécifique des ouvriers communaux. Les fauchages tardifs de nos talus se sont poursuivis : nous pouvons aujourd'hui en mesurer l'impact positif sur la faune et la flore.

Des campagnes de distribution d'arbres et plants d'espèces indigènes ont été organisées (*Journées de l'arbre*).

### ENTRETIEN ÉCOLOGIQUE

Les services communaux ont adopté des pratiques d'entretien écologiques : plantation de haies indigènes, recours à des chevaux de trait pour la tonte des places et proscription des produits herbicides, acquisition de désherbeurs thermiques.

### RÉSERVES NATURELLES

Nos experts locaux ont été soutenus dans la création de réserves naturelles (le Chaffour, Triffoys, ...). Elles sont aujourd'hui reconnues et gérées par la Direction Nature et Forêts de la Région wallonne.

### PCDN

Nous souhaitons réaliser un PCDN.

### Collecte et tri des déchets

La collecte des déchets a été modernisée et améliorée. Le Recyparc a étendu ses possibilités de collecte sélective. Marchin est une des 6 communes belges retenues comme commune pilote dans le tri étendu des PMC (sacs mauves). Nous avons également adopté les conteneurs jaunes pour la collecte des papiers et carton à domicile. Pour la collecte des encombrants à domicile, la commune de Marchin s'est affiliée à la *Ressourcerie du Pays de Liège* qui veille à maximiser la réutilisation ou le recyclage des objets (qu'ils soient en bon ou mauvais état).

## Protection des eaux

En matière de protection des eaux, notre Commune reste une cheville ouvrière du *Contrat de Rivière Meuse-Aval*. Grâce au GAL *Pays des Condruses*, nous collaborons avec les autres communes du Condroz et bénéficions d'un expert en épuration des eaux, disponible pour l'ensemble de la population pour toute question en cette matière.

L'épuration des eaux usées est une priorité dans l'analyse des dossiers d'urbanisme.

Avec le GAL et le Contrat de Rivière, des actions visant à la protection des berges et des rivières ont été menées. Citons la pose de clôtures (en collaboration avec les éleveurs) et la construction d'une passerelle pour les vaches à Jamagne, aménagements visant à limiter l'accès du bétail aux cours d'eau pour éviter la destruction des berges et du lit des rivières. Évoquons également les campagnes menées contre les plantes invasives.

## Des initiatives supracommunales avec le GAL « Pays des Condruses »

L'idée maîtresse est la mutualisation des ressources pour permettre la réalisation de projets ne pouvant être portés par notre seule commune. Véritable laboratoire de notre supracommunalité et du développement territorial de notre Condroz liégeois, le GAL *Pays des Condruses* développe une série d'actions, notamment en matière environnementale. On lui doit plusieurs actions :

### L'ÉLABORATION D'UN PLAN CLIMAT DU CONDROZ

Le GAL *Pays des Condruses*, en collaboration avec la Province de Liège, coordonne et co-construit une *Politique Locale d'Énergie durable et du Climat* (POLLEC) pour et avec les communes de son territoire. L'objectif de cette POLLEC est de réduire de 40% les émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2030. Pour s'y engager, les 7 communes condrosiennes ont adhéré à la *Convention des Maires*.

Un comité de pilotage composé d'experts, d'habitants, de mandataires et de représentants de chaque secteur économique (agriculture, entreprise, associatif...) a travaillé à la réalisation d'un plan d'actions, plan adopté par les conseils des 7 communes du Condroz. L'exécution de ce plan nécessitera l'implication du plus grand nombre : citoyens, entreprises, institutions publiques, écoles, secteurs associatifs, etc.

### LA CRÉATION DE LA COOPÉRATIVE CONDROZ ÉNERGIES CITOYENNES

*Condroz Énergies Citoyennes* développe des projets dans le domaine des énergies renouvelables, prioritairement l'hydroénergie ou la biométhanisation agricole. Elle promeut l'utilisation rationnelle de l'énergie. *Condroz Énergies Citoyennes* permet aux citoyens de participer à des projets locaux de production d'énergie, dans le respect de la nature et du patrimoine.

## LA PROMOTION DU BIO ET DES CIRCUITS COURTS

Depuis 2012, le GAL *Pays des Condruses* a fait du développement des circuits courts et de la promotion des produits bio et locaux une priorité. On doit au GAL des initiatives aussi diverses que la création d'une coopérative, le *Point Ferme*, qui permet à des maraîchers et à des agriculteurs locaux d'écouler leurs produits par la mise en place d'un circuit de distribution court, l'inauguration cet automne d'un Hall Relais agricole pour accueillir de façon optimale ce *Point Ferme*, la création d'un *Point vert*, premier espace-test wallon dédié à des personnes souhaitant lancer une activité professionnelle en maraîchage ou en horticulture, l'inscription dans *Agri-Urban*, projet soutenu par le programme européen URBACT III qui ambitionne de repenser la production du secteur alimentaire dans des communes de petite et moyenne taille.

## Des schémas de développement territoriaux

Les schémas de développement territoriaux élaborés par la province, par les communes de Huy-Waremme et, plus spécifiquement, par les communes du Condroz nous ont permis d'avoir une vision globale sur laquelle s'appuyer pour développer des stratégies territoriales intégrées, en veillant à la préservation de la qualité de notre habitat et de nos paysages.

## Une politique de lutte contre les logements inoccupés

Un recensement de l'ensemble des immeubles inoccupés a été effectué : les propriétaires ont été contactés. Cela a permis d'enclencher des rénovations pour certains biens et d'en remettre d'autres sur le marché de la location et de la vente, notamment par le biais de l'Agence Immobilière Sociale de Huy.

## Un suivi individuel

Le Service Logement fournit une aide aux particuliers par une information proactive sur les techniques d'écoconstruction, sur les investissements économiseurs d'énergie et les moyens de les financer (prêts sans intérêt, aides et primes environnementales).

Pour chaque dossier d'urbanisme, une étude individuelle est menée par les services communaux sur les aspects mobilité et épuration des eaux. Une citerne à eau de pluie est obligatoirement installée dans chaque nouvelle habitation.



## La poursuite de nos actions et nos priorités pour demain

**N**ous nous engageons à considérer comme prioritaire la gestion écologique, environnementale et urbanistique de la Commune, notamment en réduisant les dépenses énergétiques publiques, en favorisant l'emploi des énergies renouvelables, en prenant en comptes les nouveaux enjeux liés à une mobilité douce, en s'interdisant l'utilisation de produits nuisant à l'environnement, en favorisant une politique urbanistique garantissant à Marchin son identité rurale tout en permettant à des citoyens peu fortunés d'y vivre.

### L'épuration des eaux : une priorité

Nous poursuivons le programme d'égouttage et la politique d'assainissement des eaux usées.

### La promotion des énergies renouvelables

Nous favoriserons l'emploi des énergies renouvelables. Nous installerons une centrale verte (chauffage à plaquettes, déchets de bois issus de l'agroforesterie) pour le chauffage de bâtiments publics (administration, CPAS, hall omnisport, école).

Nous remplacerons l'éclairage public actuel par un éclairage LED.

Nous étudierons la possibilité d'équiper en gaz de ville le futur zoning du site Godin afin que les entreprises qui désirent s'y installer puissent en bénéficier.

Avec la société *Meuse Condroz Logement*, nous construirons de nouveaux logements publics à basse consommation d'énergie.

### Une politique urbanistique innovante

Nous mènerons une politique urbanistique innovante tout en respectant le caractère rural de notre Commune. Nous tenterons de concilier les exigences démographiques et environnementales. Nous favoriserons l'habitat sud et l'habitat peu consommateur d'énergie. Nous porterons une attention particulière à l'accès au logement par une étude des nouvelles pratiques (habitats groupés, colocations, petits logements...) et leur intégration urbanistique.

### Création d'un arboretum dans la Vallée du Hoyoux

Nous créerons un arboretum dans la Vallée du Hoyoux, dans la partie verte du Site Godin. Il mettra en valeur les arbres de nos régions tout en poursuivant un objectif pédagogique et en offrant un but de promenade, un espace de détente. ■

# MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS

## Le maintien des outils existants et la poursuite des actions en cours

### Mobilité

#### UN PLAN ROUTE

La mobilité, c'est d'abord un réseau de voiries de qualité. Le nôtre est quasi entièrement composé de routes communales. Il est important d'en assurer la qualité, parfois au prix de lourds investissements, raison pour laquelle nous travaillons sous une logique de planification.

#### UN PLAN MOBILITÉ

En concertation avec la population, des aménagements de sécurité ont été réalisés et plusieurs actions ont été menées dans un objectif de protection des usagers faibles de nos routes et pour lutter contre la vitesse excessive.

#### DES SENTIERS

La mobilité, c'est également la mobilité douce : notre réseau de chemins et sentiers. Travail enta-

mé depuis plusieurs législatures, la réouverture, l'aménagement, le balisage et l'entretien des sentiers ont été une priorité ces 6 dernières années. La mise en valeur du réseau de voies lentes desservant les différents hameaux de Marchin a remis à l'honneur les déplacements pédestres.

Nous nous inscrivons avec la Province de Liège dans le réseau *Points Nœuds*, maillage dense du territoire permettant la réalisation de boucles de déplacements à vélo.

#### LE RAVeL

Le succès du *RAVeL* procède à la fois de ses atouts touristiques et du fait qu'il ait permis le développement du sport-nature. Par ailleurs, *RAVeL* permet aussi l'apparition d'une façon nouvelle de se déplacer au quotidien.

Grâce au programme « *Wallo'net* » de la Région

wallonne, les communes de Modave, Marchin et Clavier ont bénéficié de l'engagement de deux agents qui assurent l'entretien et la propreté du RAVeL, ainsi que des chemins et sentiers balisés des trois communes.

T'CONDRUSES, LE TAXI SOCIAL  
DÉVELOPPÉ PAR LE GAL

T'Condruses est un service de transport social qui s'adresse à toute personne rencontrant des problèmes de mobilité dans notre zone rurale en manque de transport collectif. T'Condruses octroie une priorité aux personnes précarisées, âgées ou présentant un handicap.

### Espaces Publics

Le travail sur les espaces publics est très important : lieux de vie collective, espaces de passage et de rassemblement à l'usage de tous, il s'agit de donner la possibilité d'en jouir en toute sécurité, d'en faire des lieux d'identité de notre Commune, des espaces réellement partagés ou réappropriés par les habitants, dans un esprit collaboratif. Plusieurs projets ont été menés en ce sens lors cette dernière législature.

Les cimetières, lieux de recueillement, ont fait l'objet d'une attention particulière : aménagement d'allées carrelées, aménagement d'allées goudronnées, installation de nouveaux columbariums, réalisation de nouvel espace de dispersion, mise en place d'ossuaires dans les trois cimetières.

Pour conserver la propreté de ces lieux tout en veillant à la réintégration progressive de la biodiversité, nous rejoindrons les communes signataires de la convention « *cimetières nature* ».

RÉNOVATION DE LA SALLE DES MÉLÈZES  
DANS LE QUARTIER DE SENONES

Dans le cadre du projet collaboratif avec le *Collectif 13* (groupe d'habitants du quartier de Senones), la salle de quartier des Mélèzes a pu être renouvelée et agrandie : local pédagogique, nouveaux sanitaires et chauffage économique.

PLACE DE BELLE-MAISON : PETIT MARCHÉ  
ET PROJET D'AMÉNAGEMENT

Actuellement, une réflexion sur l'aménagement de la Place de Belle-Maison est menée par un comité de citoyens qui réfléchit à renforcer sa convivialité, le plaisir de s'y promener, d'y développer des activités diverses (fêtes, marchés, mariages, concerts...)

PORTES DE MARCHIN :  
LE FILTRE À EAU DU SITE GODIN

Grâce à l'intervention de la commune de Marchin, le filtre à eau a évité de peu la destruction. La recherche d'un repreneur privé par les services communaux a abouti puisqu'il celui-ci a été acheté par un particulier qui l'a complètement restauré, sauvant ainsi, à la porte de Marchin, en venant de Huy, un patrimoine important de notre passé industriel.

CRÉATION D'UN JARDIN COLLECTIF DANS LE  
FOURNEAU GÉRÉ PAR L'ASBL KACHINAS

La Commune a mis à disposition de l'asbl *Kachinas* (initiative de citoyens marchinois) le terrain situé dans le Fourneau, à côté de l'école de la Vallée. Celle-ci y a aménagé, dans un esprit collaboratif et participatif, un jardin collectif installé entre les maternelles et les primaires (verger collectif, moutons, potager).

## La poursuite de nos actions et nos priorités pour demain

### Une politique de la mobilité audacieuse

Un plan route et de mobilité centré sur la lutte contre la vitesse et la place à donner aux usagers faibles.

Par des investissements planifiés et réguliers, nous poursuivons, à travers le plan route, la rénovation de nos voiries et la réalisation des travaux d'égouttage, en mettant l'accent sur les aménagements de sécurité.

Nous ferons de la lutte contre la vitesse excessive une priorité. Nous veillerons à redonner aux piétons et aux cyclistes la place qu'il leur revient.

Pour chaque projet de rénovation d'une route, nous intégrerons la possibilité d'aménagements piétons et cyclistes.

Nous créerons les *Assises de la mobilité* pour permettre une prise de conscience collective et un engagement de chacun, pour réfléchir ensemble sur les solutions à créer pour lutter contre la vitesse et embellir la vie de nos quartiers. Il s'agit aussi

d'aider à un changement des mentalités, une révolution sur le long terme qui exige l'implication de tous.

DAVANTAGE DE MOBILITÉ DOUCE

Nous faciliterons l'utilisation du RAVeL par l'installation d'un garage à vélo à proximité et proposerons un atelier de réparation de vélos. Notre projet d'équipement du RAVeL en mobilier urbain (aires de repos, de jeu et de convivialité, bancs...) sera mis en œuvre.

Nous poursuivons le travail de mise à l'honneur des déplacements pédestres par l'entretien et la mise en valeur du réseau de sentiers et de voies lentes desservant les différents hameaux de Marchin.

CRÉATION D'UNE CENTRALE DE LA MOBILITÉ

Dans la poursuite du taxi social T'Condruses, nous soutiendrons, avec le GAL *Pays des Condruses*, toutes les initiatives en matière de mobilité, comme l'encouragement à l'usage du covoiturage

ou la création d'une application mobile et d'une interface internet qui devraient permettre un accès aisé aux services existants, coordonnés par une centrale de la mobilité.

#### CRÉATION D'UN PARKING À L'ARRIÈRE DU HALL DES SPORTS

La Commune ayant déjà obtenu l'accord et des subsides de la Province, nous créerons un parking à l'arrière du hall omnisport. Ce parking aura pour avantage de libérer la place de Belle-Maison et ses alentours de la voiture.

#### UNE PLACE POUR LE VÉLO ET LE VÉLO ÉLECTRIQUE

Nous étudierons les possibilités de développer l'usage du vélo électrique (primes, achat collectif, location...) et installerons des bornes électriques.

#### RÉNOVATION DES ABRIBUS

Nous veillerons à rénover de façon intégrée (bois...) l'ensemble des abribus et d'en revoir la répartition.

### Des espaces publics pour tous

#### LA MISE EN VALEUR DES PORTES DE MARCHIN

Nous mettrons en valeur les portes de Marchin, entrées symboliques de notre belle commune avec trois objectifs : accueil des visiteurs, amélioration de la sécurité du trafic en zone d'habitat et diffusion d'informations communales.

#### UNE ATTENTION AUX INITIATIVES CITOYENNES DANS L'AMÉNAGEMENT DE NOS PLACES

Nous veillerons à ce que la rénovation de nos voiries et de nos places privilégie la réappropriation de l'espace public par les Marchinoises et les

Marchinois : aménagement d'espaces partagés à Vyle-et-Tharoul et au Thier de Huy ; réaménagement des places de Bel-Air, de Belle-Maison et de l'espace Pierre Burton avec installation d'un parking à l'arrière du hall omnisport.

#### LA RÉNOVATION DES SALLES DE QUARTIERS

Nous poursuivrons la rénovation de nos salles de quartiers (notamment à Molu et aux Forges).

#### UNE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL POUR LES FÊTES DE QUARTIER

Afin de soutenir les habitants et les comités de quartier, nous continuerons à équiper la Commune en matériel pouvant être mis à disposition pour l'organisation de fêtes avec la création d'une remorque « *Fête de quartier, clé sur porte* ».

#### LA PROPRETÉ DES VOIRIES ET L'ENTRETIEN DES CIMETIÈRES

Nous ferons de la propreté de l'espace public et de l'entretien des cimetières une priorité, et ce, de façon écologique (notamment grâce au désherbage thermique).

Nous poursuivrons l'opération *Be WaPP* (Wallonie plus propre) : il s'agit de faire un grand nettoyage de nos bords de route en mobilisant les citoyens. Nous continuerons à sensibiliser chacun au respect de la propreté de notre Commune. Nous sanctionnerons le cas échéant les comportements inciviques par des amendes administratives.

#### LA CRÉATION D'UN LIEU POUR LA CÉLÉBRATION DE CÉRÉMONIES NON CONFESIONNELLE

Nous offrirons la possibilité d'utiliser un espace pour la célébration de cérémonies non confessionnelles. ■

# ENSEIGNEMENT

## Le maintien des outils existants et la poursuite des actions en cours

### Notre école communale : trois implantations

L'école de Belle-Maison dispose d'un outil performant et adapté aux exigences pédagogiques actuelles : classes permettant le travail par cycles, agora, salle multimédia, salle de psychomotricité et cuisine pour les classes maternelles...

L'école de la Vallée, dans le Fourneau, plus petite entité, dispose d'un cadre champêtre dans un écrin de verdure. C'est donc autour de la nature et de l'environnement que s'est dessiné son projet pédagogique et que s'organisent les activités de l'école.

L'école des Bruyères : c'est l'accueil des plus petits (les classes maternelles) dans une ambiance familiale.

### Un projet pédagogique et éducatif fort

Le projet pédagogique de notre enseignement communal est fondé sur la gratuité de l'enseignement, sur l'acquisition tous les enfants des compétences de base et d'un apprentissage solide, sur la construction de la citoyenneté, sur des activités d'éveil et de sensibilisation aux arts et aux sciences.

Les devoirs sont maintenant systématiquement planifiés sur la semaine. Une école des devoirs encadrée par des enseignants est organisée quotidiennement. Des périodes de remédiation sont affectées afin de suivre les enfants éprouvant plus de difficultés.

Une heure de cours, en plus du cursus obligatoire, est donnée à tous les élèves. Celle-ci est consacrée à des cours de langues et d'éducation physique.

Chaque implantation maternelle dispose d'une puéricultrice, soutien précieux à un bon départ à l'école pour les tout-petits.

Dans le cadre du cours de citoyenneté, l'animation « *Les grandes questions* » est organisée, tout au long de l'année, pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années primaires, tous réseaux confondus. Il s'agit d'accompagner les jeunes dans la prise de parole, dans leur questionnement citoyen.

La cour de récréation de Belle-Maison a été aménagée en espaces différenciés (jeux de balle, jeux calmes...) dans une optique de prévention et de gestion des conflits.

Des enseignants ont été engagés sur fonds propres pour un meilleur encadrement et un renfort administratif a été mis en place pour permettre

à la direction de se consacrer aux questions pédagogiques.

L'école de Belle-Maison est d'ailleurs reconnue comme école-pilote par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Pacte d'Excellence. Nous en sommes à la première phase de réalisation de ce pacte : phase qui a pour but d'identifier les forces et faiblesses de notre enseignement. Ce qui devrait nous éclairer pour l'adoption des meilleures stratégies éducatives.

### **Notre partenariat avec l'Athénée Royal Prince Baudouin : Le Pavillon des arts**

En collaboration avec le Centre culturel de Marchin, le « *Pavillon des arts* » a été construit par le service des travaux, au sein de l'Athénée. Lieu de rencontres et d'expositions, il a pour objectif de donner une place à l'art dans l'école et de favoriser la découverte de la création plastique actuelle (peinture, dessin, photographie, gravure, vidéo...)

## **La poursuite de nos actions et nos priorités pour demain**

### **Des infrastructures améliorées**

Nous améliorerons l'infrastructure de l'école de la Vallée afin de pouvoir réunir l'ensemble des classes maternelles et primaires sur le même lieu.

Nous construirons un préau pour les enfants de la section maternelle à l'école de Belle-Maison.

### **Un projet éducatif qui valorise tous les enfants**

Nous poursuivons un projet éducatif visant la sécurité physique et psychologique de l'enfant et son épanouissement. Nous chercherons, entre autres, à cultiver l'ouverture à la différence, à renforcer la confiance en soi, à promouvoir un enseignement qui développe tous les talents, à lutter contre le harcèlement (notamment par des cours d'empathie), à ne pas stigmatiser l'erreur, à développer l'esprit critique et de la capacité à s'exprimer, à veiller à garantir les aménagements pour les enfants à besoins spécifiques.

Nous lutterons contre les inégalités et continuerons à tendre vers une gratuité complète de l'enseignement.

Nous renforcerons les liens avec l'Athénée afin d'améliorer le passage entre le primaire et le secondaire.

Nous étudierons les possibilités de renforcer l'apprentissage de langues étrangères, notamment par le biais de nos relations avec nos communes jumelées.

### **Une offre de repas chauds**

Nous offrirons la possibilité pour les élèves de bénéficier de repas chauds et de qualité. Il s'agira également de sensibiliser les enfants (et leurs parents) au manger sain, à la réduction du gaspillage alimentaire, en privilégiant les produits de saison et issus des circuits courts.

Des démarches sont en cours avec le projet « *Cantine bio* » du GAL et de l'asbl *Devenir*.

### **La valorisation de tous les partenaires de l'école**

Nous travaillerons à la revalorisation et à la bonne collaboration entre tous les métiers de l'enseignement (enseignants, puéricultrices, équipe PMS, accueillants extrascolaires, personnel encadrant les temps de midi...) et avec les familles. Nous soutiendrons la communication avec les parents, les comités scolaires et les associations de parents : partenaires du projet éducatif de nos écoles.

### **Une bourse de fournitures scolaires**

Chaque année, nous organiserons une bourse pour les fournitures scolaires avant la rentrée. Nous donnerons ainsi une seconde vie aux objets et livres et permettrons aux parents de faire des économies. ■

# ENFANCE ET JEUNESSE

## Le maintien des outils existants et la poursuite des actions en cours

### **Des places d'accueil pour les tout-petits : un accueil de qualité et des frais de garde calculés en fonction des revenus des parents**

Nous considérons la politique d'accueil de la petite enfance comme une priorité au niveau communal. Mener une politique active de la petite enfance au niveau de la Commune, c'est d'abord défendre un accueil de qualité : ce qui comprend un encadrement par l'ONE, un projet pédagogique basé sur un lien de qualité entre l'enfant et la puéricultrice, le respect du rythme et du développement de l'enfant et la confiance installée avec les parents.

Mener une politique active de la petite enfance au niveau de la Commune, c'est aussi garantir un accueil accessible à tous (les tarifs appliqués sont fonction des revenus des parents) : il s'agit de viser à une plus grande égalité des chances, notamment en permettant de surmonter un des freins à l'emploi : le coût des frais de garde. Nous voulons donner la possibilité à un papa, à une maman, de travailler ou d'entrer dans une recherche active d'emploi ou de formation.

UNE CRÈCHE COMMUNALE DE 30 PLACES

« LES P'TITS SPIROUS »

Ses bâtiments complètement renouvelés ont vu leur superficie doubler, dans un espace coloré, à la fois accueillant et convivial, pour les enfants et l'équipe (nouvelle cuisine, espace différencié par âge, buanderie, vestiaire et local pour le personnel). Le projet pédagogique est fondé sur le respect, l'écoute et l'éveil de l'enfant.

DES ACCUEILLANTES D'ENFANTS : 32 PLACES

Nous souhaitons défendre à Marchin une offre diversifiée en matière d'accueil. Outre la crèche, Marchin dispose d'un service communal d'accueillantes, service qui a fêté ses 20 ans d'existence. Encadrées par l'ONE et par le service communal de la petite enfance, les accueillantes offrent un accueil de qualité à leur domicile. Ce service, nous le pensons complémentaire puisqu'il offre aux pa-

rents la possibilité de choisir pour leur enfant une structure plus petite (5 enfants maximum), davantage familiale, comme à la maison.

### **Un accueil pour les plus grands : le service d'Accueil Temps Libre « Jeux d'enfants »**

L'ACCUEIL EN PÉRIODE SCOLAIRE

Animé par une équipe éducative préoccupée par le bien-être et le respect du rythme des enfants, le service « *Jeux d'enfants* » accueille les élèves, avant et après l'école, dès 7h et jusque 18h30 durant toute l'année scolaire, tous réseaux confondus. L'accueil est complété quotidiennement par une étude dirigée par des enseignants afin de permettre aux élèves de réaliser leurs devoirs dans les meilleures conditions.

L'ACCUEIL PENDANT LES VACANCES

Plaine de jeux et stages sont proposés aux enfants de 2 ans et demi à 12 ans. Financièrement accessibles à tous, ils couvrent l'ensemble des périodes de congés scolaires et permettent aux enfants de s'exercer à des disciplines et activités contribuant à leur épanouissement.

### **Pour les jeunes**

ACCÈS À LA CULTURE ET AUX SPORTS

Notre politique « jeunes » se décline par des actions culturelles et sportives attentives à ce public, en collaboration avec le Centre culturel, le Centre Sportif Local, les associations culturelles et les clubs sportifs : sont ainsi proposés à l'attention des jeunes divers ateliers, activités sportives, stages, voyages, sorties...

TRAVAIL DANS LES QUARTIERS

Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale de la commune de Marchin, et en convention avec l'asbl *Devenirs*, un travail est mené avec les jeunes dans différents quartiers de la Commune (notamment le Thier de Huy et Senones) : encadrement des jeunes, organisation de sorties familiales et de camps de vacances, animations de rue.

MISE À DISPOSITION POUR DES GROUPES DE JEUNES DE L'ANCIENNE BUVETTE DE MARCHIN SPORT ET D'UN LOCAL À VYLE-ET-THAROUL

L'ancienne buvette du terrain de football de Marchin Sport a été renouvelée pour y accueillir un « *espace jeunes* ».

Dans le même esprit, nous avons soutenu un groupe de jeunes de Vyle-et-Tharoul (la *MJ Vyle*) en mettant à leur disposition un local équipé d'un chauffage.

À la suite de la perte de leur local, les scouts de Vyle-et-Tharoul ont été accueillis par la Commune dans un module, à l'arrière du hall omnisport.

Cette mise à disposition de locaux est le point de départ d'une politique proactive vis-à-vis des jeunes : écoute de leurs préoccupations, mobilisation de leurs intérêts et compétences dans la réalisation de projets, encouragement à la rencontre entre les jeunes de différents quartiers et à la mixité entre filles et garçons.

ÉTÉ SOLIDAIRE

L'opération *Été solidaire* permet à la commune de Marchin d'engager des étudiants durant l'été pour offrir une expérience de travail aux jeunes (particulièrement à ceux qui rencontrent des difficultés sociales, matérielles ou culturelles) et réaliser des travaux utiles à la collectivité, aux quartiers et aux citoyens plus âgés. *Été solidaire* favorise le retissage et le maintien des liens intergénérationnels.

SALON DU JOB ÉTUDIANT

En collaboration avec *Infor Jeunes* est maintenant organisé un salon du job étudiant.

FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE

Le Plan de Cohésion Sociale de Marchin, en collaboration avec l'asbl *Devenirs*, organise des formations théoriques au permis de conduire.

## La poursuite de nos actions et nos priorités pour demain

### Une écoute attentive et des réponses adaptées aux besoins exprimés en matière de petite enfance et d'enfance

Nous soutiendrons notre crèche et notre service d'accueillantes par une promotion adéquate, un maintien de la diversité de l'offre, un soutien pédagogique et matériel.

Nous nous pencherons sur les possibilités pour les familles (notamment monoparentales) de pouvoir bénéficier d'un accueil plus ponctuel pour leurs enfants, leur permettant de souffler, de suivre une formation, d'aller à un rendez-vous médical...

Nous renforcerons notre soutien à la parentalité, notamment à l'attention des familles monoparentales et économiquement les plus fragiles.

### Une mobilisation de tous les acteurs autour d'une politique « jeunes »

Nous soutiendrons les projets des écoles qui sensibiliseront nos enfants à des thématiques citoyennes : mobilité, tri des déchets, lutte contre les assuétudes, sensibilisation à l'alimentation saine...

En collaboration avec les associations sportives et nos acteurs culturels, nous proposerons à nos jeunes des chèques « sport » et des chèques « culture ».

Nous créerons de nouvelles aires de jeux et lieux de rencontre dans nos espaces publics. La création d'un terrain multisport sur le site Marchin Sport est d'ores et déjà en cours de réalisation.

Nous encouragerons la rencontre entre les jeunes de différents quartiers et le développement de la mixité filles-garçons dans le sport et l'espace public.

Avec les partenaires spécialisés travaillant sur notre territoire (planning familial, *Infor Jeunes*, AMO...) et dans le cadre de notre Plan de Cohésion Sociale, nous proposerons des campagnes spécifiques (sexualité et contraception, assuétudes, décrochage scolaire...)

### Une attention particulière portée aux jeunes adultes (18-30 ans)

Une attention particulière sera accordée aux jeunes adultes dans un souci de lutte contre l'exclusion : accès au logement, aux soins de santé, aide à la parentalité, aide pour la recherche d'un emploi ou dans un projet de formation...

La mise en place de logements-tremplins pour jeunes pourrait également permettre de répondre partiellement aux problèmes identifiés par les services. ■

# AÎNÉS ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

## Le maintien des outils existants et la poursuite des actions en cours

### Aînés

#### LE CONSEIL DES AÎNÉS

Dynamiques et motivés, les conseillers aînés réfléchissent sur des thématiques qui les préoccupent, apportant leur éclairage notamment pour notre politique de l'habitat (réflexion sur les résidences-services), notre politique sociale (isolement des seniors et accès aux soins de santé) ou notre politique de mobilité (sécurité routière, taxi social T'Condruses).

#### L'ESPACE-SENIORS

Afin de rompre l'isolement des seniors et de favoriser la rencontre et la solidarité, des activités sont organisées par et pour les seniors sur des thématiques tournant autour du bien-être physique, du bien-être mental, du partage de savoirs ou de la découverte culturelle. Ces activités se déroulent dans les différents quartiers de Marchin. Nos aînés sont très vite devenus moteurs et acteurs de cet espace-seniors.

#### DES REPAS SOLIDAIRES

À raison de 4 jours par semaine, à la *Maison des Solidarités*, sont proposés des repas chauds à la population. Ces repas sont confectionnés dans une optique d'alimentation saine, en privilégiant les producteurs locaux et bio. Moments privilégiés pour rompre l'isolement et trouver du réconfort : les seniors peuvent y manger pour le prix très démocratique de 3 euros.

#### LE LOGEMENT DES SENIORS

Par sa position centrale, la *Belle-Maison* (immeuble social de 46 appartements réservés à la location pour les personnes de plus de 60 ans) bénéficie de la proximité de commerces, des services communaux et du restaurant social de la *Maison des Solidarités*. Sa rénovation s'est poursuivie par le remplacement de châssis, l'aménagement d'espaces de convivialité et l'aménagement extérieur.

### Des projets intergénérationnels

#### ÉTÉ SOLIDAIRE

L'opération *Été solidaire* permet à la commune de Marchin d'engager des étudiants durant l'été (particulièrement ceux qui rencontrent des difficultés sociales, matérielles ou culturelles) pour réaliser des travaux chez les seniors qui en font la demande (vider une cave ou un grenier, nettoyer une cour, repeindre une pièce...) Ces travaux améliorent le quotidien et sont sources de belles rencontres.

#### ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS

Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, des ateliers mêlant seniors et enfants ont été menés à la Belle-Maison.

#### BRICOLEURS SOLIDAIRES

Il s'agit, pour un public en recherche d'emploi, de réaliser des petits travaux d'aménagement chez des personnes en situation de précarité matérielle et notamment chez des personnes âgées. Créatrice de lien entre ces deux publics, cette action permet à des jeunes (ou moins jeunes) d'apprendre des techniques professionnelles sur des projets concrets et de retrouver un sentiment d'utilité tout en améliorant le lieu de vie de personnes plus fragiles.

### Une politique pour les personnes en situation de handicap

La Commune a reçu pour la troisième fois consécutive le label *Handicity*, label qui récompense nos actions menées pour l'intégration des personnes en situation de handicap. Cela signifie une politique de non-discrimination, l'accessibilité des bâtiments communaux (une attention particulière a, par exemple, été portée à cette nécessité lors de la construction du nouveau CPAS), des logements réservés, l'engagement de personnel, la participation à la vie culturelle, associative et sportive.

#### PERSONNEL COMMUNAL, POSTES ADAPTÉS

Deux membres du personnel porteurs d'un handicap sont engagés au sein de notre Administration. Des adaptations du poste de travail ont été réalisées avec notamment l'achat d'un véhicule adapté.

#### PARKING

Des emplacements de parking pour les personnes à mobilité réduite ont été créés avec le signalage adéquat.

#### BONNES PRATIQUES DES SERVICES COMMUNAUX

Tous les services communaux sont attentifs et sensibilisés à la problématique du handicap. Un service d'aide à la personne est garanti par les Services Population/État Civil et des Affaires Sociales qui se déplacent au domicile des personnes âgées et/ou handicapées.

Le Service Seniors est sensibilisé pour offrir des services aux personnes âgées et handicapées en cas de grand froid ou de forte chaleur.

#### INFRASTRUCTURES ADAPTÉES

L'administration communale et le CPAS sont adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite (ascenseur, monte-charge, toilettes PMR).

## La poursuite de nos actions et nos priorités pour demain

### Une attention aux seniors les plus isolés

Nous irons à la rencontre de nos seniors les plus isolés. Nous inventerons les parrainages intergénérationnels, l'appel à des voisins solidaires, des personnes de confiance dans les quartiers, des relais pour les services communaux.

Nous développerons les projets intergénérationnels : vecteurs de cohésion, de solidarité, de mise en valeur de l'expérience de nos aînés. En nous appuyant sur les savoirs et expériences (professionnels ou autres) de nos seniors, nous créerons un réseau de volontaires qui permettra à nos aînés de garder une place et une identité sociale valorisée dans notre vie locale.

### Pensons à l'habitat des seniors

Nous repenserons l'habitat des seniors, nous les aiderons à rester dans leur village, notamment en améliorant leur quotidien, en structurant et en rendant plus accessibles les aides à domicile : soins infirmiers, aides ménagères, repas. Nous apporterons des solutions à leurs problèmes de mobilité. Et nous continuerons à encourager la création de nouvelles formes de logement à destination des aînés, comme les habitats « kangourou » ou partagés. Dans l'habitat kangourou, la personne âgée occupe une partie d'une maison occupée par ailleurs par sa famille ou même d'autres personnes. Elle garde son chez-soi tout en ne restant pas isolée.

Avec la création de la société coopérative RéCiMa (les Résidence Citoyennes Marchinoises), nous soutenons la création d'un nouveau type de logement à destination des seniors : logements individuels avec un espace commun et une mise à disposition d'un ensemble de services : repas, entretien, nettoyage et soins. Il s'agit d'allier autonomie du senior et aide adaptée à son état de santé.

### La collaboration avec le CHRH : la construction d'une maison de repos et de résidences-services dans la vallée du Hoyoux

Le secteur Troisième âge du Centre Hospitalier Régional de Huy, intercommunale dont notre Commune est membre, a entamé les travaux de construction de la Résidence « Vallée du Hoyoux ». Logée dans un écrin vert aux portes de Marchin,

cette nouvelle maison de repos sera idéalement située pour nos seniors marchinois. Elle devrait ouvrir ses portes fin 2019.

### Le projet « Bien vieillir au Pays des Condruses » du GAL

Nous nous intégrerons dans le projet du GAL « *Bien vieillir au Pays des Condruses* », projet qui, face aux enjeux du vieillissement de la population, vise à offrir une réponse territoriale dans la sphère des activités, de l'inclusion sociale, de la santé et du logement. Quelques actions-phares sont d'ores et déjà programmées : l'organisation d'un salon du Bien Vieillir ; la création de nouvelles fonctions comme les assistants de vie, assistants d'aide à la vie journalière ; le soutien à la mise en place de réseaux de solidarité ; la création d'un répertoire de services et d'activités et la diffusion d'information.

### DoMiSiLaDoRé : construction d'un foyer pour adultes présentant un handicap

L'asbl *DoMiSiLaDoRé* va s'implanter à Marchin, juste à côté de l'immeuble à appartements la Belle-Maison. Cette association dont les membres sont des parents de personnes présentant un handicap modéré à sévère a pour projet la création d'une maison d'hébergement pour leurs enfants.

Un terrain a été mis à disposition par la Commune pour l'association *DoMiSiLaDoRé*. Le permis de bâtir a été délivré, le chantier a démarré. L'ouverture du foyer devrait se faire en novembre 2019.

Il s'agira évidemment d'intégrer ces adultes dans la vie de la Commune, dans une dynamique d'inclusion sociale et locale avec les habitants et avec le soutien des différents services communaux.

### Une intégration de la personne en situation de handicap

En matière d'égalité des chances, nous ferons de l'intégration de la personne en situation de handicap une priorité absolue, notamment dans la vie sociale et professionnelle.

Nous continuerons à être attentifs aux aménagements PMR dans les bâtiments publics et dans les espaces publics. Objectif : l'obtention de notre quatrième Label *Handicity*. ■



# CULTURE

## Le maintien des outils existants et la poursuite des actions en cours

### Un Centre culturel

Le Centre culturel a su s'imposer par son travail, tant au profit du développement communautaire que par la constante qualité de ses expositions en art plastique et de sa programmation. Ses ateliers ouverts à tous (musique, danse, couture, gravure, tai-chi, méditation, écriture, conversation anglaise...) et son travail de sensibilisation des enfants et des jeunes à l'expression théâtrale et à l'art en général s'imposent comme des moments riches pour notre communauté.

Le Centre culturel de Marchin, c'est aussi une biennale de photographie en Condroz, un chemin de sculptures et le Pavillon des arts à l'Athénée de Marchin.

Avec son nouveau contrat-programme, le Centre culturel entend se développer sur le territoire du Condroz, en collaborant avec les communes de Modave et de Clavier.

### Une bibliothèque

La bibliothèque, c'est près de 2 000 lecteurs actifs et plus de 27 000 prêts de livres par an. C'est également un catalogue d'ouvrages sans cesse enrichi, une salle de lecture où sont à disposition presse, magazines et ouvrages de référence. La bibliothèque, c'est aussi une invitation à l'amour du livre et de la lecture par des opérations telles que des rencontres avec des écrivains, des conférences ou des animations avec les écoles.

La bibliothèque, c'est aujourd'hui aussi un *Espace Public Numérique* (EPN)

### Latitude 50, pôle des arts du cirque et de la rue

Lieu de diffusion et de création de spectacles, *Latitude 50* multiplie les partenariats avec les acteurs locaux.

En quelques chiffres, *Latitude 50*, c'est, par an, 10 spectacles proposés, 9 500 spectateurs accueillis, 7 emplois fixes et 30 travailleurs occasionnels, 150 travailleurs du spectacle hébergés en résidence, un budget global de 500 000 euros dont 50 000 proviennent de la Commune.

### Le Bistro

« *Ceci n'est pas un bistro* » pourrait-on dire du lieu de rencontre des Marchinois à Grand-Marchin. C'est en tout cas là qu'on parle avec l'artiste qui termine le montage de son expo, avec le comédien en résidence, avec le Marchinois venu à une soirée programmée par le Centre culturel ou à un soir de spectacle de *Latitude 50* autour d'un repas préparé par la *Maison des Solidarités*. On y mange, on y boit, on y refait le monde ...

### Un soutien aux associations, comités, fêtes de quartiers et à la fête de la musique

Marchin a la chance de posséder des groupements, des comités de quartier, des comités des fêtes extrêmement dynamiques. La Commune et le Centre culturel leur apportent un soutien logistique, pour que notre village reste lieu de rencontre, de convivialité et de solidarité.

Organisée depuis plusieurs années par quelques Marchinois motivés, la *Fête de la Musique* est un événement festif et gratuit dont l'affiche met à l'honneur des artistes confirmés et des groupes locaux. Elle est soutenue par la Commune.

### La Commission Mémoire

La *Commission Mémoire* créée à l'unanimité du Conseil communal a pour vocation de garder un regard vigilant et humaniste sur notre société en proposant de mettre en perspective notre actualité avec notre histoire, notamment migratoire. Elle a proposé des conférences et des expositions.

### Des jumelages

Marchin est jumelée avec les communes de Senones en France, de Vico del Gargano, de Vernio et de Mel en Italie. Elle a conclu un pacte d'amitié avec la commune de Jettingen en Allemagne. Les jumelages sont riches de rencontres humaines diverses : échanges entre écoles, voyages scolaires, camps pour les jeunes, déplacements et accueil de groupes sportifs et associations, liens tissés entre nos aînés.

## La poursuite de nos actions et nos priorités pour demain

### Une politique culturelle audacieuse

Nous poursuivrons notre politique culturelle audacieuse en pérennisant nos opérateurs culturels et en renforçant leur complémentarité.

Nous encouragerons le Centre culturel dans son développement territorial, son offre artistique de qualité et le développement de ses ateliers.

Nous soutiendrons *Latitude 50* dans la construction d'un cirque en dur (qui sera financé par un subside d'un million d'euros accordé par la Province), ainsi que la poursuite du développement de l'infrastructure et le développement de l'école du cirque dans l'installation de ses nouveaux locaux.

### La culture pour tous

Nous garantirons à tous une offre culturelle de qualité, facteur d'émancipation sociale et de bien-être. La culture doit être à la portée de toutes les bourses et de tous les publics. Nous serons particulièrement attentifs aux besoins de personnes en situation de handicap. Nous continuerons à envisager la culture comme facteur de cohésion, comme ouverture à l'autre, dans un souci de mixité sociale.

Nous proposerons des chèques « culture » pour certains publics.

Nous apporterons notre soutien aux groupements marchinois et à toutes les initiatives qui renforceront la vie dans les quartiers et la cohésion sociale (projet *voisins solidaires...*)

Nous soutiendrons l'expression de la créativité (par des ateliers et stages tous publics, par un travail dans nos écoles).

Nous amplifierons les échanges culturels avec nos villes jumelées : échanges scolaires, rencontre entre habitants, jeunes, artistes, professionnels...

### Une culture comme facteur de rayonnement de notre Commune

Nous valoriserons la culture comme facteur de développement économique de notre Commune : emplois directs et indirects, bénéfiques pour les commerçants et restaurateurs, mise en valeur des gîtes et chambres d'hôtes, formation qualifiante aux métiers liés aux techniques du spectacle. ■

# SPORT ET SANTÉ

## Le maintien des outils existants et la poursuite des actions en cours

### Des infrastructures sportives gérées par le Centre Sportif Local

Nous possédons un hall omnisport, des infrastructures de qualité pour les deux clubs de football, un espace Sport de rue, des locaux et salles communales servant à l'exercice de certaines disciplines sportives... Ces infrastructures sont gérées de façon participative par le Centre Sportif Local. Les terrains de tennis ont été renouvelés.

### Un soutien aux initiatives et aux nombreux clubs sportifs

Marchin a la chance de compter de nombreux clubs sportifs dans des disciplines diverses. La Commune leur apporte un soutien logistique, plus particulièrement à ceux qui proposent un encadrement de qualité pour les équipes d'âge et pour les jeunes.

La Commune soutient les clubs de football de Marchin Sport et de Vyle-et-Tharoul en entretenant leurs terrains. Elle participe à l'équipement spécifique du hall omnisport (nouveau marquoir, filets pour le volley, tapis d'entraînement).

### Le sport vert : le RAVeL et un réseau de promenades

Le RAVeL permet aux promeneurs, cyclistes... de relier Marchin à Ciney, et maintenant à Landen, *via* la liaison avec Huy (RAVeL bis, itinéraire *PICVerts*). Il est accessible aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit d'une formidable opportunité de faire du sport vert dans la vallée du Hoyoux, à travers les vestiges de notre passé industriel.

Grâce au Syndicat d'Initiative, un beau réseau de promenades existe pour les marcheurs, les cavaliers et les cyclistes. Ces itinéraires sont balisés ou téléchargeables sur GPS et smartphones.

### Un encouragement de la pratique sportive pour tous

Nous entendons encourager la pratique d'une activité physique pour tous : opération *Je cours pour ma forme*, activités physiques, comme la gymnastique douce, proposées à l'Espace Seniors, augmentation des heures de sports dans les écoles communales et éveil des enfants à de nouvelles pratiques (tennis, VTT...)

### **La promotion d'un manger sain**

À travers les repas proposés à la *Maison des Solidarités*, nous entendons combattre la malbouffe en proposant 4 fois par semaine des repas équilibrés avec des légumes de saison venant de productions locales. Ces repas sont financièrement accessibles à tous. Un des axes du Plan de Cohésion Sociale est, par ailleurs, la sensibilisation à l'alimentation saine et, plus globalement, à une autre manière de consommer. Cette sensibilisation passe notamment par des ateliers cuisines, la projection de films...

### **Suivi individuel et accompagnement médical proposé le CPAS**

Les services sociaux du CPAS sont attentifs à la santé (physique et mentale) de ses bénéficiaires. L'aide sociale est particulièrement ciblée pour permettre à tous un accès aux soins.

### **Le Centre Hospitalier Régional de Huy : un nouvel hôpital**

Marchin soutient et défend le CHRH, outil majeur pour l'accès à des soins de santé complets dans notre région. Le « nouvel hôpital » permet un accueil de qualité avec un nouveau service des urgences, des chambres renouvelées et un équipement médical dernier cri.

## **La poursuite de nos actions et nos priorités pour demain**

### **Des infrastructures sportives améliorées et diversifiées**

Nous améliorerons nos infrastructures sportives : nous équiperons le hall omnisport en vestiaires supplémentaires et en espaces de rangement. Le hall omnisport verra sa toiture refaite et sera équipé d'un nouvel éclairage LED.

Seront également programmées la réfection des terrains de football de Marchin Sport et la création d'un terrain multisport. Nous participerons financièrement à la rénovation de la salle de tennis de table.

### **Un encouragement à la pratique sportive pour tous**

Nous créerons les *Journées du Sport* : pour des moments de convivialité, des rencontres intergénérationnelles, une pratique sportive adaptée à chacun et l'occasion de remettre aussi le sport vert à l'honneur (promenade, balade à vélo sur le RAVeL...)

Nous installerons un parcours *Vita* dans le Bois de Sandron.

Dans une optique d'égalité des chances, nous continuerons à encourager une offre diversifiée afin de rendre la pratique sportive accessibles à tous (encouragement de la participation des seniors, des femmes...).

### **Une attention aux inégalités en matière d'accès aux soins de santé**

Nous porterons une attention particulière aux inégalités sociales en matière de santé, en collaboration étroite avec le CPAS : nous renforcerons notre appui individuel par une information et un travail continu de prévention, par une réflexion approfondie sur la problématique de l'accès aux soins de santé.

### **Davantage de prévention en matière de santé**

Nous encouragerons un manger sain au travers des ateliers cuisine, par des actions menées dans les écoles, en valorisant la production maraîchère locale. Nous renforcerons l'éducation à la santé dans nos écoles (à travers notamment l'offre de repas chauds de qualité) et pour le public « jeunes » (avec l'aide du Planning familial, du Centre de Santé mentale...) Nous soutiendrons les moyens de lutter contre les assuétudes.

Nous formerons le personnel communal, ainsi que tout Marchinois qui le désirerait, aux premiers secours et à l'usage des défibrillateurs.

### **Une plateforme santé**

À l'instar de *Marchin Entreprenid*, nous souhaiterions réunir les professionnels de la santé (médecins, infirmiers, kinés, logopèdes, psychologues...) pour réfléchir sur les problématiques de l'offre en matière de soins de santé dans notre Commune, sur des actions de prévention à mener, sur de nouvelles initiatives à mettre en œuvre. ■

# Nos outils et moyens

## **PARTICIPATION**

Information et participation sont essentielles à la gestion communale. Elles éclairent, orientent et permettent d'évaluer les décisions et les actions menées.

Issue d'une longue pratique et prenant des formes diverses, la participation doit prendre en compte la parole et les actions citoyennes. Il peut s'agir de créer des conseils, des comités d'accompagnement... Citons, à titre d'exemple, les comités d'accompagnement dans l'exploitation des carrières, où les riverains ont une place primordiale dans les prises de décision, ou la dynamique « *Marchin Entrepren* » qui a permis de fédérer la parole des indépendants, des artisans et des autres acteurs économiques de notre Commune.

Il peut s'agir aussi, plus largement, de mises à disposition (de terrains, de locaux, de moyens) qui permettent à une association, un collectif, de mener un projet dans un domaine particulier. Nous pensons notamment à la création d'un jardin collectif par l'asbl *Kachinas*, par la mise à disposition d'un terrain dans le Fourneau ou à la conclusion d'un bail emphytéotique avec l'association *DoMiSiLaDoRé* qui permettra aux parents d'enfants porteurs d'un handicap de leur construire un foyer.

Nous veillerons à continuer le développement des outils dans les différents domaines d'activités de la Commune et à consulter les conseils consultatifs (aînés, CCATM...) pour les matières relevant de leur quotidien.

Un budget participatif préalablement déterminé sera expérimenté afin de permettre aux Marchinois de réaliser des projets d'intérêt collectif (aménagement d'une place, installation d'une plaine de jeux, acquisition d'outillage communautaire...).

## **RESSOURCES HUMAINES**

Nous avons à cœur de défendre le service public, et par-delà, celles et ceux qui, au quotidien, font vivre notre administration. Nous avons comme priorité d'assister le personnel ouvrier, administratif et enseignant dans ses missions et de garantir une politique de ressources humaines juste et équitable ; nous veillons à assurer une gestion transversale des services, à favoriser la concertation et la co-construction de solutions aux problèmes rencontrés. La qualité des services qui sont rendus à la population en dépend.

## **GESTION FINANCIÈRE**

La santé financière de la Commune est ce qui nous permet et nous permettra de continuer à mener nos politiques. Rigueur, transparence, travail de gestion au quotidien, suivi strict des dépenses, maîtrise des projets d'investissement : telle est la ligne suivie par la majorité qui a permis de développer notre Commune

par des infrastructures et des services nouveaux, tout en continuant à préserver, et même accroître, son bas de laine, assurance contre des jours moins bons.

Début 2013, nous apprenions que plusieurs lignes du site de Marchin étaient visées par le plan de fermeture de la direction d'*ArcelorMittal*. La Région wallonne a décidé d'octroyer une aide exceptionnelle (sous la forme d'un subside et d'un prêt sans intérêt) pour soutenir Marchin qui, comme d'autres communes concernées par les fermetures d'entreprises sur leur territoire, a été impactée par une perte importante de revenus (220 000 euros par an, ce qui représente 3% de ses recettes). Parallèlement, la Commune a établi un plan de gestion garantissant un équilibre budgétaire à long terme et permettant d'avoir une vision pluriannuelle de nos finances.

Malgré ces pertes de revenus, les finances communales se portent bien. Le budget 2019 présente un boni cumulé de près de 879 000 euros. Si l'on compte les provisions constituées pour un montant de 200 000 euros, un bas de laine de près de 1 100 000 euros a été constitué. De telles réserves sont importantes, comparativement aux autres communes.

Nous entendons poursuivre cette gestion avec une planification pluriannuelle de nos finances.

## **ÉQUIPEMENT**

Des infrastructures de qualité sont indispensables pour offrir les services les plus performants. Nous poursuivrons l'entretien récurrent, les améliorations voire les réhabilitations nécessaires. Les investissements économiseurs d'énergie seront poursuivis. Un cadastre des bâtiments et des infrastructures sera mis en œuvre.

L'équipement, c'est également du matériel roulant et technique. Il fera également l'objet d'une évaluation, et d'une planification pour les acquisitions futures.

## **SUPRACOMMUNALITÉ**

Dans certains domaines, le territoire communal est trop petit pour que l'action soit pertinente. S'associer avec d'autres communes prend alors tout son sens. En alliant leurs forces, les pouvoirs locaux ont un rôle important à jouer. Ils constituent un levier dans des domaines aussi important que la santé, le logement, le développement économique, la protection de l'environnement...

Par ailleurs, pour procéder à des économies d'échelle, des achats groupés seront maintenus avec la commune de Modave et celle d'Ohey, notamment dans l'achat de matériel technique pour nos services des travaux, mais également par l'inscription aux marchés provinciaux et régionaux. ■